



COMMUNE DE
MONTREUX

PREAVIS No 23/2008

de la Municipalité au Conseil communal

sur

l'octroi d'un crédit de Fr. 780'000.- pour l'agrandissement de la
cantine scolaire du collège Rambert

Date proposée pour la
1^{ère} séance de commission :

le mardi 28 octobre 2008 à 19 h. 00

à Montreux

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis expose les motifs et les coûts de l'agrandissement de la cantine scolaire du collège Rambert à Clarens.

2. Préambule

La dernière étape des extensions du complexe scolaire de Rambert, à savoir le bâtiment « A », date de 2003. Cette dernière réalisation comprend notamment la cantine scolaire dont la capacité actuelle est de 48 places.

Or, il s'avère aujourd'hui, avec la forte augmentation du nombre d'élèves qui restent pour manger à midi, que trois services de repas doivent être effectués. Sur la base de ce constat, la Direction de l'établissement scolaire de Montreux-Ouest (ESMO) demande de porter la capacité de la cantine à 140 places afin de répondre de manière satisfaisante à cette grande affluence.

3. Justificatif des besoins de l'ESMO

3.1 Historique

Lors de la réflexion concernant l'extension du collège en 2002, l'opportunité de la mise en service d'une cantine scolaire s'est imposée. A cette époque, plus d'une dizaine d'enfants restaient pour pique-niquer ; un « coin » destiné à recevoir ces élèves, ainsi qu'une surveillance étaient organisés dans le bâtiment « B ».

A l'époque, en comparant le nombre d'élèves inscrits à la cantine du collège de Montreux-Est (en tenant compte des provenances des élèves), il avait été estimé que le nombre d'élèves pressentis pour manger sur le site serait d'une bonne trentaine. Ce nombre avait été porté à 50 afin de bénéficier d'une marge de manoeuvre.

3.2. Situation actuelle

Aujourd'hui, face à la qualité du service (cantine, puis service des devoirs surveillés dès 12h.40), la qualité des menus et leurs prix (Fr. 8.-/repas et Fr. 5.-/repas pour les élèves bénéficiant d'un subside) et surtout l'évolution incontournable d'une société dont les parents sont de plus en plus investis dans le monde du travail, la Direction de l'établissement scolaire secondaire de Montreux-Ouest n'est plus en mesure de répondre de manière efficace à la demande de plus en plus forte.

3.3. Fréquentation de la cantine scolaire

Evolution du nombre de repas de 2004 à 2007

Année scolaire	Nombre moyen de repas quotidiens	Nombre de repas annuels	Evolution depuis les années 2004-2005
2004 – 2005	39,7	5276	
2005 – 2006	51,5	7166	+36%
2006 – 2007	60,2	8584	+63%
2007 - 2008	67,6	9612	+ 12 %

3.4 Fréquentation moyenne de la cantine scolaire par catégorie d'élèves

Primaire	13 %
CYT5	20 %
CYT6	19 %
7 ^{ème}	11 %
8 ^{ème}	3,8 %
9 ^{ème}	3,5 %
RAC	26 %
DES	2,2 %
Accueil	<u>1,5 %</u>
Total	100 %

Si ce service scolaire a été proposé avant tout pour les élèves les plus âgés, c'est-à-dire ceux qui habitent les lieux les plus éloignés des bâtiments scolaires, il est surprenant de constater qu'aujourd'hui la fréquentation de la cantine relève avant tout des petits élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années, ce qui n'a pas été identifié lors des premiers projets.

3.5 Raisons principales de la fréquentation de la cantine scolaire

Raisons	%
<i>Ils en ont envie</i>	9 %
<i>Il n'y a personne à la maison à midi</i>	47 %
<i>Ils habitent trop loin</i>	44 %
Total	100 %

Ce petit sondage démontre bien que ce sont avant tout les enfants dont les parents ne se trouvent pas à leur domicile durant la pause de midi qui s'inscrivent en majorité pour cette prestation communale. L'argument de l'éloignement représente un pourcentage élevé mais légèrement inférieur. C'est néanmoins ce dernier argument qui avait conduit les réflexions lors du projet d'extension du collège Rambert.

3.6 Services

Aujourd'hui, le constat est indiscutable. La cantine scolaire n'est plus en mesure d'assurer sa mission sans agrandissement. L'augmentation est significative depuis sa mise en service en 2004.

Pour faire face à cette augmentation, 3 services successifs ont été organisés, afin d'offrir une qualité et un encadrement dignes d'un service scolaire adéquat, à savoir :

- 1^{er} service 11h.30 : service aux grands élèves de raccordement
reprise des cours à 12h.00
- 2^{ème} service 12h.05 : service aux élèves secondaires
(service des devoirs surveillés dès 12h.40)
- 3^{ème} service 12h.25 : service aux élèves du primaire (prise en charge par l'animation
jeunesse jusqu'aux cours de l'après-midi à 14h.10)

Néanmoins, les jours où près de 90 élèves consomment leur repas de midi sur le site (66,3 % d'élèves de 5^{ème} – 9^{ème}, soit pour le 2^{ème} service), la masse critique est atteinte et la place est insuffisante. Il est à noter que 10 à 15 élèves pique-niquent dans le couloir à proximité de la cafétéria, sans surveillance.

3.7 Besoins futurs

Il est extrêmement difficile d'identifier les besoins futurs et l'évolution globale des effectifs. De plus, la configuration exacte des établissements scolaires montreusiens ne pourra être connue que lorsque le projet d'harmonisation scolaire romande (HARMOS) sera en application.

Néanmoins, il est possible d'estimer l'évolution de la demande jusqu'en 2012 :

Moyenne septembre	Nombre moyen de repas		Augmentation En %
	Mois de septembre	Par jour	
2009	1580	93	13 %
2010	1740	102	10 %
2011	1900	111	9 %
2012	2020	119	6 %

En partant d'une augmentation moyenne d'environ 6 à 15 % par année, les chiffres suivants peuvent être avancés :

On peut raisonnablement imaginer que, ces prochaines années, l'augmentation moyenne de la demande se stabilise aux environs de 5 à 10 % par année. En cas d'affluence passagère, la solution appliquée aujourd'hui déjà, c'est-à-dire d'organiser deux services successifs, sera poursuivie, ce qui permet d'accueillir au maximum 40 élèves supplémentaires. Dès lors, la solution exposée ci-dessous permettra de servir quotidiennement 160 repas.

De plus, un certain nombre d'élèves (entre 6 et 15 par jour) prennent leur repas dans le « coin pique-nique » aménagé dans le hall d'entrée du collège. Ces élèves apportent leur repas et le consomment sans la surveillance d'un adulte, ce qui occasionne parfois quelques perturbations. Dans la configuration proposée, ces élèves disposeront d'un lieu au sein du restaurant, restant ainsi sous la surveillance du personnel du réfectoire.

4. Etat futur

Il est urgent et nécessaire aujourd'hui d'agrandir la cantine scolaire existante. Le nouvel espace ainsi créé devra également absorber une future augmentation des effectifs ; il pourra accueillir 120 élèves pour le repas de midi ainsi qu'un coin excentré séparé visuellement (panneaux en bois ou bacs à fleurs) afin d'offrir un espace pique-nique à une vingtaine d'élèves. Ces élèves seraient donc sous surveillance des intendantes, évitant ainsi des débordements dommageables à la bonne marche de l'établissement.

5. Programme et descriptif du projet

Le programme de ce projet est l'agrandissement de la capacité de la cantine scolaire actuelle. Sa capacité devrait être portée de 48 places à 140 places (environ 156 m²) en incluant la zone pique-nique à créer. D'autre part, le projet permettra une meilleure relation des différents corps de bâtiment de l'ensemble scolaire en assurant le maintien et l'amélioration d'un préau couvert important par mauvais temps. L'agrandissement s'intégrera parfaitement à la récente étape du collège datant de 2003.

6. Variante étudiée

La possibilité d'utiliser la salle de conférences comme solution à l'extension du réfectoire a été analysée. Cette salle n'a pas été prévue pour cette utilisation : le sol en parquet ne peut être récuré régulièrement sans occasionner certains dégâts ; on pourrait dès lors envisager la pose d'un

carrelage sur la moitié de la salle, mais avec des conséquences négatives sur l'acoustique et l'esthétique des lieux.

Les manutentions qu'occasionneraient le déménagement régulier du matériel de la salle de conférences (chaises, tables, etc.) entraîneraient une charge de travail supplémentaire pour le concierge.

La transformation, même partielle, de cette salle de conférences en réfectoire conduirait l'établissement scolaire à renoncer à la plupart des activités de présentation et au travail qui s'y déroulent actuellement ; cela priverait les enseignants et la direction d'un outil de travail remarquable.

En ce qui concerne la surface ainsi obtenue, celle-ci resterait inférieure (100 m²) à la solution préconisée (156 m²), tenant compte de la nécessité de maintenir une zone de stockage et de rangement du matériel.

7. Descriptif des travaux

Etant donné que le bâtiment existant est labellisé « Minergie », les travaux d'agrandissement de la cantine seront exécutés dans le respect des normes afin d'assurer ce standard. Tous les éléments de construction intérieurs tels que sols, murs et faux-plafonds, ainsi que les installations techniques (chauffage, ventilation, électricité et sanitaires) seront identiques à l'existant et prolongés dans le nouvel espace. Les fenêtres existantes seront soigneusement démontées et réutilisées dans le prolongement de la façade sud. La dalle en toiture sera préfabriquée en bois, ce qui limitera le temps d'intervention sur le chantier, elle sera recouverte d'une étanchéité multi-couches et de gravier. Il est également prévu, en complément, des bancs et chaises ainsi que le remplacement du four pour la régénération des repas. Autour du bâtiment, il sera procédé à la remise en état du préau.

Les repas continueront à être servis, pendant les travaux, dans la salle polyvalente grâce à la pose d'une séparation provisoire au niveau de l'office.

8. Coût des travaux

▪ Maçonnerie et béton armé	Fr.	145'000.00
▪ Charpente en bois	Fr.	142'000.00
▪ Fenêtres et portes extérieures	Fr.	70'000.00
▪ Couverture et ferblanterie	Fr.	60'000.00
▪ Travaux de peinture	Fr.	32'000.00
▪ Stores à lamelles	Fr.	13'000.00
▪ Installations techniques	Fr.	53'000.00
▪ Menuiserie	Fr.	3'000.00
▪ Revêtements de sol	Fr.	46'000.00
▪ Faux-plafonds	Fr.	14'000.00
▪ Nettoyage du bâtiment	Fr.	3'000.00
▪ Aménagements extérieurs	Fr.	14'000.00
▪ Mobilier	Fr.	63'000.00
▪ Autorisations et taxes	Fr.	2'000.00
▪ Honoraires mandataires	Fr.	100'000.00
▪ Divers et imprévus	Fr.	<u>20'000.00</u>
▪ Total	Fr.	780'000.00

9. Planning

Au vu de l'urgence à réaliser ces travaux, le calendrier serait le suivant :

Dépôt du préavis au Conseil communal	octobre 2008
Octroi du crédit par le Conseil communal	novembre 2008
Projet définitif et mise à l'enquête	décembre 2008 - janvier 2009
Plans d'exécution, appel d'offres et adjudications	février à juin 2009
Exécution des travaux	juillet à octobre 2009

10. Développement durable

Le développement durable est l'un des fondements de la politique municipale depuis de nombreuses années. Le projet présenté ici tient compte de trois aspects essentiels dans ce domaine :

Economique

- le projet contribuera à dynamiser le secteur de la construction, notamment pour les entreprises de la région ;
- le projet contribuera également à favoriser notre économie par le fait de rendre possible une activité professionnelle des deux parents, ou des mères seules, et permettra ainsi des rentrées fiscales par le biais d'impôts.

Social

- la cantine scolaire accueillera des élèves qui ne peuvent pas rentrer chez eux ou dont les parents travaillent ; ils pourront manger des repas sains dans un cadre agréable permettant l'échange et le respect de l'autre.

Ecologique

- le projet est respectueux de l'environnement car il répond au standard « Minergie ».

11. Coût d'exploitation

Il n'y aura aucune incidence notable sur le coût d'entretien pour cet ouvrage.

Concernant le personnel, un 10 % d'équivalent plein temps (EPT) de concierge sera nécessaire pour assurer l'entretien et sera prévu aux budgets 2010 et suivants.

De même, s'il n'y aura aucun accroissement notable du travail pour les cantinières, eu égard à la modification des services à table, les opérations de rangement et nettoyage pour remise en ordre des locaux qu'elles exécutent pourra éventuellement nécessiter une faible augmentation de la force de travail.

12. Financement

L'engagement des dépenses de ce crédit sera réalisé en 2009. Sur la base des projections financières établies sur la situation actuelle, le budget 2009 et le programme des investissements, la trésorerie communale qui était de Fr. 66'862'000,-- à fin décembre 2007 devrait se situer à hauteur de Fr. 39'886'000,-- à fin 2008. Le total des emprunts avec charges d'intérêts de Fr. 39'535'000,-- à fin décembre 2007, ne devrait pas varier pendant tout l'exercice considéré.

L'amortissement comptable prévu sur une période de 30 ans induira une charge comptable annuelle de Fr. 26'000,-- dans les comptes de fonctionnement (compte No 352.00.3312) et une annuité théorique de Fr. 45'108,-- (amortissement plus intérêts à 4 % sur 30 ans).

13. Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 23/2008 de la Municipalité du 26 septembre 2008 relatif l'octroi d'un crédit de Fr. 780'000.- pour l'agrandissement de la cantine scolaire du collège Rambert ;

ouï le rapport de la commission nommée pour l'examen de son contenu,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 780'000.- pour l'agrandissement de la cantine scolaire du collège Rambert ;
2. de couvrir ce montant par les fonds disponibles en trésorerie ;
3. d'amortir cette dépense sur une période de 30 ans ;
4. d'inscrire aux budgets 2010 et suivants une augmentation de la dotation en personnel à raison de 10 % EPT, nécessaire à assurer le nettoyage des nouvelles surfaces ;
5. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire.

Ainsi adopté le 26 septembre 2008

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire :

P. Salvi

L.S.

Ch. C. Riolo

Annexes : plans

Délégation municipale : Mme Edith Willi, Conseillère municipale
M. Jacques Delaporte, Conseiller municipal